

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 66-150/SPCG accordant à M. Houssein Ali Kassim la concession définitive d'une parcelle de terrain sise à Ambouli (lot n° 82 du lotissement de la route de l'aérogare titre foncier n° 844)

n° 66-150/SPCG

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
19 novembre 1967

Numéro JO
n° 1 du 01/01/1967

Date du numéro
1 janvier 1967

TEXTE INTÉGRAL

Il est fait concession définitive à M. Houssein Ali Kassim, opérateur principal du R.G.R., demeurant à Djibouti, d'une parcelle de terrain, d'une superficie de 2.400 mètres carrés, sise à Ambouli, lot n° 82 du lotissement de la route de l'Aérogare et immatriculée au Livre foncier du Territoire sous le n° 844 . La mutation du Livre foncier sera effectuée sur la réquisition du concessionnaire, dans le délai d'un mois à compter de la date du présent arrêté. Les formalités d'enregistrement et de timbre seront remplies à la diligence du concessionnaire dans les délais réglementaires.